



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

**CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA COMPTABILITE NATIONALE ET SES IMPLICATIONS
DANS LA VIE PUBLIQUE**

NOTE CONCEPTUELLE

Juin 2020

1. Contexte et justification

L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) a été créé par un traité signé le 21 septembre 1993 par 14 pays membres de la Zone franc. Il compte aujourd'hui 22 Etats membres : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cabo Verde, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad et Togo. Le siège d'AFRISTAT est à Bamako (Mali). Le démarrage effectif de ses activités est intervenu le 2 janvier 1996.

AFRISTAT a pour rôle de conseiller les systèmes statistiques nationaux de ses Etats membres et de soutenir leur action. Il dispose de pouvoirs réglementaires dans le domaine de l'harmonisation des concepts, des normes et des méthodes statistiques. En outre, en tant qu'Observatoire, il est habilité à réaliser des compilations de données statistiques ainsi que des analyses économiques et sociales sur les Etats membres.

Dans le but de permettre aux Etats membres de disposer de données fiables et à jour pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des stratégies et des politiques de développement, AFRISTAT travaille à l'harmonisation des concepts, des normes et des méthodes statistiques, pour une meilleure comparabilité de l'information dans la perspective de l'intégration économique régionale.

Les domaines d'intervention d'AFRISTAT ont connu une évolution dans le temps. A l'origine, focalisé sur l'organisation institutionnelle et les statistiques à caractères économiques et financières, l'Observatoire a progressivement élargi son champ d'action en travaillant sur la diffusion, les statistiques sociales et environnementales. Depuis le démarrage de ses activités, la comptabilité nationale et les statistiques des prix constituent les deux domaines sur lesquels les sollicitations des Etats membres sont les plus importantes. C'est pourquoi, ces deux thématiques sont généralement les seules où l'Observatoire compte plusieurs experts en exercice.

En matière de comptabilité nationale, AFRISTAT a, depuis 1996, accompagné successivement ses Etats membres dans :

- la consolidation de leurs comptes nationaux selon le SCN 1968 ;
- la migration de leurs comptes nationaux vers le SCN 1993 ;
- la modernisation de leurs comptes nationaux à travers leur mise en conformité avec le SCN 2008 ;
- l'extension vers les comptes satellites, régionaux et trimestriels.

A chacune de ces étapes, l'objectif d'harmonisation est resté constant en dépit des spécificités qui peuvent exister au sein des Etats membres. Il faut noter que le logiciel d'aide à l'élaboration des comptes nationaux ERETES a grandement contribué à l'atteinte du précédent objectif avec la généralisation progressive de son usage à tous ces pays.

Au-delà de l'harmonisation, des résultats sont également perceptibles sur les registres de la production d'agrégats de comptes nationaux de qualité et à jour, conformément aux normes internationales en

vigueur. A ce titre, il convient de souligner que l'importance des données issues de la comptabilité nationale est reconnue par ses principaux utilisateurs, c'est-à-dire les administrations économiques et financières des Etats, les partenaires techniques et financiers, ainsi que certains acteurs du secteur privé et de la société civile.

Cependant, on constate ici et là une frange d'utilisateurs potentiels critiquant l'exactitude des comptes nationaux, d'une part, et sa pertinence à décrire l'activité économique, d'autre part. Par ailleurs, une autre catégorie d'utilisateurs plus exigeante manifeste de plus en plus le besoin de disposer d'analyses plus fines des résultats des comptes nationaux. Ces besoins particuliers des utilisateurs vont aller croissants suite à l'apparition de la pandémie du COVID-19. Les demandes nouvelles seront orientées principalement vers la mesure de l'impact de cette crise sanitaire sur la croissance économique. Il est aussi opportun de relever que les producteurs de comptes nationaux font aussi face à des défis majeurs pour continuer à publier régulièrement leurs comptes malgré les perturbations occasionnées par la présence du COVID-19.

C'est pour toutes ces raisons qu'il est opportun de mieux comprendre l'importance des agrégats des comptes nationaux, leurs diverses utilisations, ainsi que leurs implications dans la vie économique et sociale, notamment dans l'atteinte d'un certain nombre d'objectifs définis aussi bien aux niveaux national, régional et international.

A ce titre, la tenue de cette grande conférence permet de mieux valoriser les statistiques de comptabilité nationale à l'échelle du Continent.

2. Objectifs de la conférence

L'objectif général de la conférence est de mettre en exergue l'utilité de la comptabilité nationale dans la vie courante en présentant, autant que possible, les efforts déployés pour veiller à la pertinence des méthodes de construction et à l'exactitude des résultats.

De façon spécifiques, elle vise à :

- Vulgariser la connaissance de la comptabilité nationale auprès du grand public ;
- Montrer l'importance de la comptabilité nationale comme outil d'aide à la prise de décision ;
- Rassurer les utilisateurs sur les précautions techniques prises en amont pour produire les comptes nationaux les plus réalistes possibles ;
- Montrer l'ingéniosité dont fait preuve le comptable national pour capter les activités les plus invraisemblables ;
- Montrer les adaptations méthodologiques qui se font au cours du temps (SCN1968, SCN1993 ; SCN2008) pour saisir les mutations socio-économiques, technologiques et environnementales qui s'effectuent.

3. Thématiques de la conférence

Sans être exhaustifs, les sujets qui seront abordés au cours de cette conférence se rapporteront :

- **Thème 1 : *La problématique de l'exactitude des données de comptabilité nationale***

Dans ce thème, les communications viseront le partage d'expériences concrètes sur les initiatives menées dans le processus d'élaboration des comptes nationaux pour que les agrégats calculés reflètent au mieux le phénomène, la relation ou la situation qu'ils tentent de décrire ou d'évaluer. Entrent aussi en ligne de compte ici, les efforts de toute nature et l'ingéniosité déployée pour être le plus exhaustif possible dans la couverture des activités et autres comportements.

Dans cette thématique, les contributions attendues peuvent couvrir les sujets comme la prise en compte du secteur informel dans les comptes nationaux, les précautions à prendre pour la migration d'un SCN à un autre, le changement de base des comptes,

- **Thème 2 : *La comptabilité nationale et les agendas 2030 et 2063***

Compte tenu de la forte médiatisation observée autour des agendas sur les ODD et les aspirations de l'Union Africaine à l'horizon 2063, ce thème vise à témoigner de la contribution de la comptabilité nationale dans l'effort de renseignement des différents indicateurs préconisés. Du moment que le calcul d'un indicateur ODD ou d'un indicateur de l'agenda 2063 dépend de la détermination préalable d'un agrégat ou chiffre issu des comptes nationaux, alors cette relation mérite d'être mise en exergue. La relation inverse peut, lorsqu'il en existe, être aussi documentée et présentée.

- **Thème 3 : *Evolution des cadres de construction des comptes nationaux : nécessité ou fantaisie ?***

Les changements apparaissent régulièrement dans la vie courante et également dans les relations entre individus et entre ces derniers et d'autres entités physiques et morales. Ajouté à cela les moyens technologiques qui évoluent encore plus vite impactent aussi sur la nature des interactions entre les agents économiques. Toutes ces mutations provoquent inévitablement des changements de comportement qui à leur tour entraînent la modification des choix opérés sur les plans socio-économiques, financiers, technologiques, environnementaux et culturels.

Chaque fois qu'il a pu, le comptable national a toujours essayé d'adapter ses cadres de travail afin de mieux rendre compte dans ses tableaux de résultats des évolutions intervenues. Les mises à jour successives des systèmes de comptabilité nationale participent de cette volonté de modernisation perpétuelle. Tout témoignage concourant à matérialiser par les faits cette envie de renseigner au plus juste les changements qui apparaissent mériterait d'être proposé au niveau de ce thème.

Par ailleurs, les échanges peuvent aussi s'étendre aux perspectives de migration vers un SCN plus récent que celui adopté en 2008. Les sujets qui suggéreront des changements d'approches, de méthodes ou autres seront discutés et probablement que des consensus pourront se dégager.

4. Organisation de la conférence :

La conférence internationale sur la comptabilité nationale et ses implications dans la vie publique est organisée par l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) en collaboration avec l'Insee, la Commission de l'UEMOA et l'UNECA.

Les principales activités de la conférence se résument à l'organisation de sessions autour des thèmes proposés. Pour chaque session, il est prévu une ou plusieurs communications modérée(s) par une personnalité. A l'issue des présentations relatives à une session, il s'en suivra des discussions et des échanges en vue de bâtir des propositions et recommandations pertinentes pour l'avancée de la comptabilité nationale sur le continent.

5. Modalités d'inscription et profil des participants

La participation à la conférence est gratuite et ouverte à toute personne intéressée à condition de faire acte d'inscription sur le site web d'AFRISTAT (www.afristat.org). Les participants attendus sont de trois types :

- Les invités ordinaires, composés aussi bien de producteurs de comptes nationaux que d'utilisateurs ;
- Les intervenants qui présentent une communication ou assurent la modération de session ;
- Et les organisateurs.

Les personnes qui souhaitent présenter une communication au cours de la conférence sont priées de préparer un résumé de leur écrit (une page maximum en format pdf, word) à transmettre AFRISTAT à l'adresse suivante : conference_cn@afristat.org avec la mention en objet : « Thème X¹ ». Le résumé à joindre au message doit comprendre distinctement au début : (i) le titre de la communication, (ii) le nom et titre de ou des auteurs (s) et (iii) l'adresse e-mail et le téléphone de (s) l'auteur (s).

Un comité scientifique composé d'experts des institutions organisatrices et d'universitaires sera chargé de la sélection des communications.

Les auteurs qui auront transmis les résumés de leurs présentations avant le 15 août 2020, délai de rigueur, recevront une notification d'acceptation ou non de leur projet au moins 45 jours avant le début de la conférence (soit au plus fin août 2020) pour leur permettre de finaliser la rédaction de leur communication.

Les versions finales des communications ainsi que les présentations powerpoint éventuelles seront communiquées à AFRISTAT au plus tard le 14 octobre 2020 (soit une semaine avant le démarrage de la conférence).

6. Financement

Le financement de l'organisation matérielle de la conférence incombe aux organisateurs. La prise en charge des participants n'est pas assurée, à priori, pour tous ceux qui souhaitent prendre part à la

¹Numéro à préciser en fonction de la thématique à laquelle se réfère la communication proposée (cf point 3).

conférence. Toutefois, en fonction des précisions qui seront fournies dans la fiche d'inscription et des opportunités qui se présenteront, des arrangements peuvent être trouvés.

Il convient de noter que dans l'hypothèse où la crise sanitaire liée au coronavirus viendrait à perdurer, AFRISTAT n'exclut pas la possibilité d'organiser cette activité en visioconférence. Dans ce cas, les contraintes financières seraient sans objet.

7. Publication

La possibilité sera offerte aux auteurs des meilleures communications identifiées de les publier dans Statéco, la revue de l'UNECA ou dans La Lettre d'AFRISTAT.

8. Lieu, dates et personnes contacts

La conférence internationale se déroulera probablement dans la deuxième quinzaine du mois d'octobre 2020 dans un lieu à préciser. Les personnes à contacter pour toute information y relative, aussi bien pour les questions techniques que les aspects administratifs et logistiques, figurent ci-dessous.

Personnes à contacter :

Ibrahima SORY
Expert en Comptabilité nationale
AFRISTAT
Email : sory@afriat.org
Cel : +223 75 90 93 19

M. SiakaFOFANA
Chef de service administratif et financier
AFRISTAT
Email : fofana@afriat.org
Cel : +223 76 32 90 90

Adresse: Direction Générale AFRISTAT, Siège Bamako : Rue 499, porte 23 Quartier Niaréla, Bamako
BP E 1600 Bamako, MALI

Téléphone: +223 20 21 55 00 / 20 21 60 73 Fax: +223 20 21 11 40 <http://www.afriat.org>